

Saverne

HOCHFELDEN

# Place de la Libération : l'Asma écrit au maire pour sauvegarder la maison à colombages

Élise BAUMANN



*Les habitants et commerçants qui travaillent à Hochfelden oscillent entre volonté de préserver le patrimoine bâti et celle de faciliter le stationnement. Photo archives DNA*

**L'association de sauvegarde de la maison alsacienne a visité l'ensemble immobilier, place de la Libération, que la municipalité de Hochfelden voudrait détruire pour créer un parking. Dans une lettre adressée au maire, l'Asma dit vouloir faire une proposition « constructive » pour sauvegarder la maison.**

La maison à colombages de la place de la Libération à Hochfelden pourrait échapper à la démolition... C'est en tout cas le souhait de l'Asma (association de sauvegarde de la maison alsacienne), qui s'est penchée un peu plus précisément sur le projet de la municipalité de détruire un ensemble immobilier du centre-ville pour y créer une vingtaine de places de parking, place de la Libération.

Une visite des lieux, le 24 mars, avec le maître d'œuvre missionné par la commune, a permis à Denis Elbel, vice-président de l'association, de se rendre compte de l'intérêt architectural et patrimonial de la petite maison alsacienne, dont la construction daterait

du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans une lettre adressée au maire de Hochfelden Georges Pfister, signée par le président de l'Asma Bernard Duhem, il propose à la municipalité de réviser ses projets. « Après étude du dossier, nous sommes persuadés que des solutions moins radicales existent, et qu'une partie au moins du bâti ancien du XVIII<sup>e</sup> siècle peut sans difficulté être préservée », écrit l'association.

Concernant la maison à colombages en tant que telle, son intérieur est certes en mauvais état, mais rien d'insurmontable pour qui souhaiterait se lancer dans sa rénovation, estime Denis Elbel.

### • **Le maire est « ouvert à toutes les propositions »**

L'association propose donc à la municipalité de conserver la maison et sa petite cour et de détruire le reste de l'ensemble immobilier, plus récent et sans intérêt architectural particulier, pour réaliser une partie du parking. La grange située à l'arrière de l'ensemble immobilier pourrait être démontée. « Elle est en très bon état, avec des colombages en bois de chêne », précise Denis Elbel, qui proposera à la municipalité de récupérer les pièces de bois. Celles-ci pourraient être réutilisées dans le cadre de la rénovation d'une autre maison alsacienne.

L'association va proposer un nouveau plan d'aménagement du parking, dans l'objectif de conserver la maison à colombages. « Nous sommes dans la logique de faire une proposition raisonnable », souligne Denis Elbel.

En attendant de recevoir une proposition concrète, le maire Georges Pfister a décidé de suspendre l'avancée du projet et la démolition de l'ensemble immobilier, prévue initialement au mois de mai. « Le projet est en stand-by », précise-t-il, déclarant rester « ouvert à toutes les propositions ». Il rappelle cependant que le projet de construire ce parking au centre-ville avait été validé par le conseil municipal, à l'unanimité.